

Avenant N°1

Contrat de Sous - Traitance _ CONDITIONS GENERALES

Référence : CST20240115 – Na Be

ENTRE LES SOUSSIGNES

IT.DEV.TEAM

Société à Responsabilité Limitée au Capital Social de 10 000 Dinars,
Ayant son Siège Social à Route Mahdia, Km 0,5 Immeuble Pavillon d'Or, 3000 Sfax, TUNISIE,
Immatriculée sous le numéro 1826380/Z,
Représentée par Mr Mohamed ELLOUZE,
Agissant en qualité de Président,

Ci-après dénommée le **CLIENT** d'une part,

ET

TEAMSIST

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 Dinars,
Ayant son Siège Social au Centre Urbain Nord, 1082 Menzah,
Immatriculée sous le numéro 1620346/H
Représentée par Mr Wael ZERIAT,
Agissant en qualité de Président,

Ci-après dénommée le **PRESTATAIRE** d'autre part,

ME

WAZ

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet

L'objet du présent Avenant est la prolongation de la Durée du contrat initial comme définie en Annexe

Article 2 : Annexe

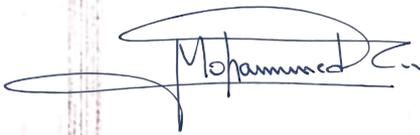
Le présent Avenant comporte un annexe ayant pour objet la définition des conditions particulières.

Fait le 22/04/2024

A TUNIS

Le CLIENT

Mohamed ELLOUZE
Président



LE PRESTATAIRE

Amine TARKHANI
Gérant



() Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire.*

NAT

Avenant N°1

Contrat de Sous - Traitance _ Annexe 1 _ Conditions Particulières

Référence : CST20240115 – Na Be

ARTICLE A : DESCRIPTION ET LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Nature et caractéristiques de la prestation

Consulting SI

Tarification

Il est convenu d'un tarif journalier de **140 € (Cent Quarante Euros) H.T. qui sera convertit en Dinars Tunisiens le jour du règlement de la facture.**

Date de début et de fin de la prestation

Début : 01/05/2024

Fin : 30/06/2024

Renouvelable par avenant.

Lieu de la prestation

En Présentiel et Télétravail, dans les locaux du prestataire.

Référent

Pour le PRESTATAIRE : Na Be

Déclaration d'activité

Le PRESTATAIRE s'engage à transmettre son relevé de prestations (jours prestés) au plus tard le 28 du mois.

Article B : Frais de Mission

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat de sous-traitance des prestations, le consultant pourra être amené à effectuer des missions à Paris pour une durée allant d'une à deux semaines, conformément aux besoins spécifiques du projet. Les frais associés à ces missions seront à la charge exclusive du client final.

ARTICLE C : FACTURATION

Modalités de règlement

Les factures sont émises mensuellement le dernier jour du mois et payables dans un délai de 60 jours date réception de facture.

Adresses de facturation

IT.DEV.TEAM

Route Mahdia, Km 0,5 Immeuble Pavillon d'Or,
3000 Sfax, TUNISIE

A envoyer par email à l'adresse : facturation@itdevteam.fr

Fais le 22/04/2024

A Tunis

Le CLIENT

Mohamed ELLOUZE

Président

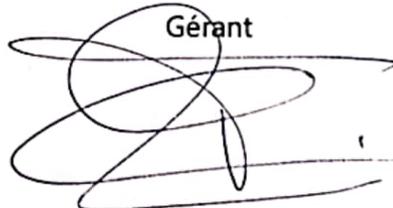


(*) Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire

LE PRESTATAIRE

Amine TARKHANI

Gérant



NAT